

La " loterie de l'asile " pour les mineurs isolés arrivés en Suède



Des jeunes sur le territoire depuis 2015 attendent toujours une décision

Avez-vous de la place sur votre canapé pour un ado quelque temps ?" La question, adressée aux paroissiens de la région de Göteborg, sur la côte ouest de la Suède, émane de l'évêque Per Eckerdal. Les jeunes qu'il cherche à loger sont des demandeurs d'asile, arrivés en Suède il y a deux ans en tant que mineurs non accompagnés, mais qui ont depuis atteint la majorité et attendent toujours une décision finale. Accueillis par les communes à leur arrivée, ils sont priés, le jour de leurs 18 ans, de faire leurs valises, et sont envoyés dans un centre pour adultes, souvent à des centaines de kilomètres de leur école.

En Suède, leur sort divise jusqu'au sein du gouvernement où, sous la pression des Verts, les -sociaux-démocrates ont accepté, lundi 27 novembre, de donner une nouvelle chance à certains d'entre eux. Si la proposition est adoptée par le Parlement, ils pourront, d'ici l'été prochain, déposer une nouvelle demande d'asile pour étudier en Suède, à condition d'être arrivés avant le 24 novembre 2015 (date du durcissement de la loi sur l'asile) et d'avoir attendu au moins quinze mois avant d'obtenir une décision de l'Office des migrations. Entre 8 000 et 9 000 personnes pourraient être concernées. Pour les ONG, c'est un premier pas, loin d'être suffisant.

La Suède a accueilli 35 369 mineurs isolés en 2015, soit 20 % des 160 000 demandeurs d'asile arrivés cette année-là dans le pays, avant qu'elle ne ferme ses frontières en janvier 2016. Neuf sur dix sont des garçons, aux deux tiers originaires d'Afghanistan. A l'époque, les fonctionnaires de l'Office des migrations, débordés, se contentent d'enregistrer leurs demandes d'asile, puis les disparaissent dans les communes. Ils patientent un an, parfois deux, avant une convocation.

Scénarios ubuesques

L'incertitude pèse sur leur santé mentale, selon une étude réalisée par l'Ombudsman (le Défenseur des droits) des enfants : " *Ils ont des difficultés à se concentrer à l'école, mal à la tête, au ventre* ", raconte la juriste Maj Fagerlund. Selon les ONG, au moins onze mineurs isolés auraient mis fin à leur jour depuis 2016 – le dernier en date, Assad, un Afghan malvoyant de 18 ans, s'est suicidé en septembre, après avoir appris qu'il allait être expulsé avec son frère Ezmat, 16 ans, dans un pays où il n'avait plus de famille.

" *Mieux vaut mourir ici que de -retourner en Afghanistan pour se faire tuer* ", dit Munir. Lui a eu " *de la chance* ". Une semaine avant son dix-huitième anniversaire, cet Afghan azara, dont le père a été assassiné par les talibans, a décroché un permis de séjour permanent. Mais il pense à ses amis déboutés : " *Il n'y a aucune logique. On a l'impression qu'ils tirent au sort.* "

Les ONG dénoncent elles aussi " *la loterie de l'asile* ", qui s'est encore aggravée depuis le 1er mars, et le recours aux tests osseux pour déterminer l'âge des demandeurs d'asile, estime Kinna Skoglund, du réseau Vi star inte ut (" Nous ne supportons plus "). Ces tests incluent une radio des dents de sagesse et un IRM du genou. Ils sont proposés " *à tous les jeunes incapables de prouver leur minorité* ", indique Irene Sokolow, de l'Office des migrations.

La méthode est vivement contestée par les experts. " *Le risque pour qu'un enfant soit classé à tort comme un adulte est de 19 %* ", estime Fredrik Tamsen, médecin légiste. Plusieurs de ses collègues refusent d'effectuer ces tests qu'ils jugent " *si peu fiables et si potentiellement juridiquement incertains que ceux qui sont examinés risquent de voir leur avenir entier décidé sur des bases erronées* ". Même constat de la part de l'Association des pédiatres.

La secrétaire générale de l'As-sociation des avocats suédois, Anne Ramberg, dénonce leur caractère " *arbitraire* ", arguant qu'ils sont souvent utilisés " *au désavantage* " du jeune. Avec des conséquences dramatiques, puisque si 70 % des mineurs obtiennent l'asile, seulement 10 % des jeunes dont l'âge est révisé à la hausse décrochent un permis de séjour, contre 50 % pour les autres catégories. Les bénévoles racontent des scénarios ubuesques : un ado, le genou blessé après une attaque à la grenade, qui n'a pu subir le test et dont l'Office des migrations estime qu'il n'a pu faire la preuve de son âge...

" *Il y a une volonté de faire du chiffre*, s'indigne Kinna Skoglund. *Cela n'a plus de sens, quand personne n'arrive.* " Désespérés, de plus en plus de jeunes quittent le royaume, direction Paris, où l'Eglise suédoise les voit débarquer par dizaines, dans l'espoir d'obtenir l'asile en France.

Anne-Françoise Hivert

© Le Monde

◀ **article précédent**
"Quand tu débarques à..."

article suivant ▶
A Toulouse, le squat L'Etoile de...